



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/17
6 juin 2002



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS D'ACTIVITÉS POUR 2001

Introduction

1. Les plans d'activités annuels présentent les objectifs des agences d'exécution pour chaque pays, ce qu'elles prévoient mettre en œuvre par des activités déjà approuvées et par des activités nouvelles qui seront présentées pour approbation au cours de l'année. L'efficacité des plans d'activités est évaluée à la seconde réunion de l'année suivante. Le présent document contient l'évaluation des plans d'activités des agences d'exécution pour 2001. Il traite aussi de la possibilité d'établir un nouvel indicateur d'efficacité et se termine par les observations et les recommandations du Secrétariat.

2. L'évaluation s'appuie sur :

- a) Les indicateurs d'efficacité adoptés à la 22e réunion du Comité exécutif (Décision 22/18), puis modifiés par les Décisions du Comité exécutif sur les indicateurs d'efficacité pondérés et non pondérés pour l'évaluation des plans d'activités, décisions adoptées à la 26^e réunion (Décision 26/4-6);
- b) Les indicateurs d'efficacité inclus dans les plans d'activités des agences d'exécution pour 2001 (PNUE/OzL.Pro/ExCom/30/10 à 13); et
- c) Les rapports financiers et les rapports périodiques remis par les agences d'exécution à la 37^e réunion du Comité exécutif.

PROJETS PORTANT SUR DES INVESTISSEMENTS

Objectifs et résultats des agences

3. L'efficacité des agences d'exécution durant la période couverte par les plans d'activités pour 2001 est évaluée par rapport aux objectifs fixés dans leurs plans d'activités ou établis par décision du Comité exécutif.

4. Il convient de noter que des résultats dépassant les objectifs témoignent d'une efficacité supérieure dans le cas de certains indicateurs (élimination des PAO, fonds décaissés, nombre de rapports d'achèvement de projet, répartition entre les pays, valeur des projets approuvés, et PAO à éliminer par de nouvelles autorisations de projets), tandis que pour d'autres indicateurs (coût de préparation des projets, rapport coût-efficacité, rapidité de livraison et émissions nettes attribuables à des retards), l'efficacité est supérieure lorsque les montants sont inférieurs aux objectifs.

Résumé

5. La Décision 26/4 a défini onze indicateurs d'efficacité pour l'évaluation des projets portant sur des investissements dont quatre sont pondérés et sept, non pondérés.

Le tableau 1 indique que :

- a) Le PNUD a atteint en totalité 5 de ses 11 objectifs (45 %), les 6 autres n'ayant été atteints qu'en partie;
- b) L'ONUDI a atteint en totalité 6 de ses 11 objectifs (55 %), les 6 autres n'ayant été atteints qu'en partie (toutefois, tel qu'on l'indique plus loin, l'ONUDI estime avoir atteint 9 de ses 11 objectifs); et
- c) La Banque mondiale a atteint en totalité 1 de ses 11 objectifs (9 %), les 10 autres n'ayant été atteints qu'en partie.

Indicateurs d'efficacité de la mise en œuvre

Élimination des SAO :

6. Les agences d'exécution ont éliminé 12 591 tonnes de PAO de la consommation de SAO en 2001. La Décision 33/4 avait établi un objectif d'élimination de 13 926 tonnes de PAO pour le Fonds multilatéral. Cet objectif n'a pas été réalisé, car aucune des agences n'a atteint son objectif d'élimination. Pour réaliser leurs objectifs, il manquait 3 tonnes de PAO au PNUD, quelque 182 tonnes à l'ONUDI, et 1 150 tonnes à la Banque mondiale.

Décaissements :

7. La Décision 33/4 avait aussi établi, pour le Fonds multilatéral, un objectif de 118 millions \$US pour l'exercice 2001. Les agences d'exécution ont décaissé 101 305 066 \$US en 2001. Par la suite, le Fonds n'a pas atteint son objectif de décaissement. Bien que l'ONUDI ait décaissé environ 3,2 millions \$US de plus que son objectif, le PNUD et la Banque mondiale ont décaissé 1,6 million \$US et 14,3 millions \$US en deçà de leurs objectifs, respectivement.

8. Les délais jusqu'au premier décaissement et jusqu'à l'achèvement reposent sur des chiffres cumulatifs, et il ne faut donc pas s'attendre à les voir fluctuer beaucoup d'une année à l'autre, alors que d'autres projets sont mis en oeuvre. Bien que le PNUD se soit conformé aux délais, l'ONUDI a respecté le délai jusqu'à l'achèvement mais non celui jusqu'au premier décaissement, et la Banque mondiale n'a réalisé aucun de ses objectifs de livraison.

Émissions de SAO:

9. Les émissions de SAO nettes attribuables aux projets sont un indicateur permettant de mesurer l'incidence des retards dans la mise en oeuvre d'un projet actuel sur l'augmentation des émissions de SAO. Les projets accusant des retards de mise en oeuvre ont contribué 45 578 tonnes d'émissions de PAO supplémentaires en 2001, ce qui ne se serait pas produit si les projets avaient été achevés à temps. Le PNUD et l'ONUDI ont réduit le volume d'émissions attribuable aux délais

et ont ainsi atteint leurs objectifs respectifs. La Banque mondiale devait afficher une réduction nette des émissions grâce à l'achèvement de ses projets avant la date prévue, mais les projets de la Banque mondiale accusant des retards en 2001 ont ajouté 25 257 tonnes d'émissions nettes de PAO de plus que prévu et la Banque n'a pas atteint son objectif.

Indicateurs d'efficacité des approbations prévues

10. En ce qui a trait aux objectifs pour la valeur des projets approuvés dans le cadre des plans d'activités en 2001, le PNUD a atteint son objectif et l'ONUDI a réalisé l'ensemble de ses objectifs, moins 176 010 \$US. La Banque mondiale a livré en 2001 un programme de 4 080 962 \$US inférieur à l'objectif.

11. L'évaluation de l'indicateur d'efficacité des PAO à éliminer par des projets approuvés indique que l'ONUDI a atteint son objectif et que le PNUD a réalisé l'ensemble de son objectif moins 162 tonnes de son objectif, La Banque mondiale avait des projets approuvés d'élimination de 4 477 tonnes de PAO en deçà de son objectif.

12. L'indicateur pondéré d'efficacité « Répartition entre les pays » révèle que le nombre de pays ayant reçu des projets des agences d'exécution est moins élevé que prévu. Cet indicateur vise à s'assurer que les pays inclus au plan d'activités reçoivent des projets. Cet indicateur ne récompense pas une agence pour le nombre de pays qu'elle inclut dans son plan d'activités, bien que tant le PNUD que l'ONUDI aient eu des projets dans un plus grand nombre de pays que la Banque mondiale : le PNUD avait des projets approuvés dans 22 des 35 pays prévus en 2001; l'ONUDI, dans 24 des 27 pays prévus; et la Banque mondiale, dans 10 des 15 pays prévus. Cet indicateur ne récompense pas toutefois les agences qui réalisent leur objectif. Le PNUD a atteint 63 % de son objectif; l'ONUDI, 89 %; et la Banque mondiale, 67 %.

13. Le coût de la préparation de projet est un indicateur qui, en général, représente environ 3 % de la valeur des projets approuvés. Toutefois, les objectifs visés par les agences variaient de 2,1 % pour l'ONUDI et de 2,7 % pour le PNUD à 3,64 % pour la Banque mondiale. L'ONUDI n'a pas atteint son objectif, mais il faut toutefois prendre en compte que son objectif était le plus difficile à réaliser. Néanmoins, le coût de préparation de projet de l'ONUDI était environ trois fois plus élevé en pourcentage de la valeur du projet approuvée que celui du PNUD et de la Banque mondiale.

Tableau 1

**PLANS D'ACTIVITÉS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 2001,
OBJECTIFS, RÉSULTATS, POURCENTAGE DE L'OBJECTIF ATTEINT,
ET NOMBRE D'OBJECTIFS ATTEINTS**

Indicateurs pondérés												
ÉLÉMENTS	PNUD				ONU/DI				Banque mondiale*			
	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint
Élimination de PAO	6 000	5 997	5 997	Non	2 416,5	2 480	2 241,1	Non	5 510	N/F	4 360	Non
Fonds décaissés	35 000 000 \$ (excl. coût d'appui)	33 360 000 \$ (excl. coût d'appui)	33 358 056 \$ (excl. coût d'appui)	Non	24 455 000 \$	27 671 558 \$ (excl. coût d'appui)	27 671 558 \$ (excl. coût d'appui)	Oui	54 520 000\$	N/F	40 175 452 \$ (excl. coût d'appui)	Non
Rapports d'achèvement de Projet	100 %	86,16 %	86,16 %	Non	100 %	100 %	100 %	Oui	100 %	N/F	74 %	Non
Répartition entre Pays	35	22	22	Non	27	24	24	Non	15	N/F	10	Non
Indicateurs non pondérés												
ÉLÉMENTS	PNUD				ONU/DI				BANQUE MONDIALE			
	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint	Objectif	Résultats de l'agence	Résultats calculés	Objectif atteint
Valeur des projets approuvés	38 779 440 \$	40 533 068 \$	40 533 068 \$	Oui	28 612 173 \$ (excl. coût d'appui)	29 091 813 \$	28 436 163 \$ (excl. coût d'appui)	Non	52 220 000\$	N/F	48 139 038 \$	Non
PAO à éliminer	4 514	4 330	4 352	Non**	3 684,7	4 214,8	4 645,8	Oui	15 933	N/F	11 456	Non
Coût de la préparation de projet	2,7 %	1,1 %	1,1 %	Oui	2,1 %	1,7 %	2,73 %	Non	3,64 %	1,37 %	1,26 %	Oui
Rapport coût-efficacité	7,60 \$	8,3 \$	8,3 \$	Non	7,51 \$ excl. BrM 7,76 \$ incl. BrM	6,45 \$ excl. BrM 6,90 \$ incl. BrM	5,67 \$ excl. BrM 6,12 \$ incl. BrM	Oui	3,57 \$	N/F	3,85 \$ (excl. coût d'appui)	Non
Délai jusqu'au 1er décaissement	14 mois	12,84 mois	12,84 mois	Oui	9 mois	9,22 mois	9,29 mois	Non	25 mois	N/F	25,33 mois	Non
Vitesse de réalisation	36 mois	33,4 mois	33,6 mois	Oui	36 mois (incl les projets de BrM)	27,94 mois	29,85 mois	Oui	38 mois	N/F	40,09 mois	Non
Émissions nettes dues à des retards	27 612	12 834	14 381	Oui	14 100	N/F	5 940	Oui	(1 600)	15 300	25 257	Non
Nombre d'objectifs atteints				5/11				6/11				1/11

* Les données du rapport périodique de la Banque mondiale qui ont été corrigées en 2001 avaient aussi été corrigées dans le rapport périodique en 2000 aux fins de la présente évaluation.

** Les répercussions des projets annulés n'ont pas été incluses dans l'évaluation.

14. Les calculs des agences d'exécution pour les résultats de certains indicateurs d'efficacité sont différents de ceux du Secrétariat. Le résultat indiqué par les agences et celui calculé par le Secrétariat sont présentés. Les calculs du Secrétariat reposent sur une méthodologie appliquée de manière égale aux données de toutes les agences d'exécution provenant des rapports périodiques des agences déposés à cette réunion et des rapports utilisés pour les évaluations précédentes. Pour une plus grande uniformité, les évaluations sont basées sur les calculs du Secrétariat.

Évaluation

15. Le Comité exécutif a établi l'importance relative des indicateurs à sa 26^e réunion (Décision 26/4) lorsqu'il a adopté les pondérations suivantes pour évaluer l'efficacité des plans d'action : PAO éliminés (40 %), fonds décaissés (30 %), rapports d'achèvement de projet (20 %) et répartition entre les pays (10 %).

16. Le Tableau 2 repose sur l'application du pourcentage de l'objectif d'efficacité, multiplié par la pondération relative.

Tableau 2

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Agence/Indicateur d'efficacité	PNUD			ONUDI			BANQUE MONDIALE		
	% de l'objectif atteint	Pondération	Points	% de l'objectif atteint	Pondération	Points	% de l'objectif atteint	Pondération	Points
PAO éliminés	99 %	40	39	93 %	40	37	79 %	40	32
Fonds décaissés	95 %	30	29	100 %	30	30	74 %	30	22
Rapports d'achèvement de Projets	86 %	20	17	100 %	20	20	74 %	20	15
Répartition entre Pays	63 %	10	6	89 %	10	9	67 %	10	7
Évaluation			91			96			76

17. L'ONUDI dépasse deux des quatre indicateurs d'efficacité pondérés des projets d'investissement. L'évaluation globale est la suivante : PNUD (91), ONUDI (96), Banque mondiale (76).

PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

18. Le Comité exécutif a adopté six indicateurs d'efficacité pour les projets ne portant pas sur des investissements qui s'appliquent à toutes les agences d'exécution, soit quatre indicateurs pondérés et deux non pondérés (Décision 26/5). Cette section donne un aperçu du mandat spécifique du PNUE, énoncé par la Décision 26/6, elle présente ensuite les objectifs et les résultats communs à toutes les agences, et poursuit par une évaluation qui s'appuie sur les pondérations adoptées par le Comité exécutif à sa 26^e réunion.

PNUE

19. À sa dernière réunion en 2001, le Comité exécutif a approuvé le programme d'aide à la conformité du PNUE. Puisque ce programme n'a été approuvé qu'en décembre 2001, son effet n'est pas analysé dans la présente évaluation.

20. A sa 26^e réunion, le Comité exécutif a demandé au PNUE, en raison de son mandat spécifique, de poursuivre le suivi de ses activités en fonction d'un ensemble d'indicateurs définis dans son plan d'activités (Décision 26/6). À sa 33^e réunion, le Comité a adopté les objectifs du PNUE pour six indicateurs (Décision 33/7 c)). Dans son rapport périodique, le PNUE a évalué son efficacité par rapport à deux de ces six indicateurs, tel que l'indique le tableau 3.

Tableau 3

INDICATEURS D'EFFICACITÉ PROPRES AUX PROJETS DU PNUE NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS DANS SON PLAN D'ACTIVITÉS POUR 2001

Éléments	Objectifs	Résultats
Nombre de bulletins	3 bulletins	4 bulletins
Nombre d'activités conjointes/régionales intéressant des membres de réseaux	2 par région	8 ateliers consécutifs (5 sur la sensibilisation du public)
Amélioration par rapport aux années antérieures en matière de communication des données et d'application de la législation et des politiques visant l'élimination des SAO dans les pays des réseaux et de renforcement des institutions	80 % de tous les pays membres de réseaux ont rapporté des données	Non fourni.
Proportion des activités de sensibilisation amorcées par les pays à la suite des publications du PNUE	Le PNUE a signalé que cet indicateur est qualitatif mais qu'il pourrait être exprimé en nombre de brochures, outils de sensibilisation produits par les pays	Non fourni.
Proportion dans laquelle l'expérience acquise par des activités du PNUE est utilisée pour adopter et ajuster des stratégies d'élimination des SAO dans les pays membres de réseaux	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif	Non fourni.
Proportion dans laquelle les agences et le Secrétariat utilisent les réseaux pour développer leur travail ou expliquer des politiques nouvelles	Le PNUE a indiqué que cet indicateur est qualitatif	Non fourni.

21. Pour la troisième année consécutive, le PNUE n'a pas indiqué ses résultats par rapport aux trois objectifs suivants : 1) amélioration comparativement aux années précédentes pour l'établissement des rapports de données et la promulgation de lois, bien que le PNUE se soit fixé un objectif de 80 % de tous les pays membres de réseaux présentant des rapports de données, 2) jusqu'à quel point les activités du PNUE avaient été utilisées pour l'adoption et le rajustement des stratégies d'élimination des SAO par les pays des réseaux, et 3) jusqu'à quel point les agences et le Secrétariat participent aux réseaux. Il est à noter que le PNUE a proposé ces indicateurs au Comité exécutif afin de tenir compte du caractère unique de son programme par rapport aux programmes d'investissement des autres agences.

22. Le Comité exécutif pourrait envisager examiner un rapport du PNUE sur ces indicateurs à sa 37^e réunion.

Objectifs et résultats des agences

23. Le Comité exécutif a défini six indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de l'ensemble des agences d'exécution dans les projets ne portant pas sur des investissements (Décision 26/5).

24. Il convient de noter que des résultats plus élevés que les objectifs témoignent d'une efficacité supérieure dans le cas de certains indicateurs (nombre de projets achevés, fonds décaissés, politiques amorcées, et réduction des PAO par des projets ne portant pas sur des investissements) tandis que, pour d'autres indicateurs (délai jusqu'au premier décaissement et vitesse de réalisation), l'efficacité est supérieure lorsque les montants sont inférieurs aux objectifs.

25. La Décision 26/5 a défini quatre indicateurs pondérés et deux non pondérés des projets ne portant pas sur des investissements afin d'évaluer l'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements. Le Tableau 4 présente les informations suivantes :

- a) Le PNUD a réalisé en totalité quatre de ses six objectifs (67 %);
- b) L'ONUDI a réalisé en totalité trois de ses six objectifs (50 %);
- c) La Banque mondiale a réalisé en totalité deux de ses six objectifs (33 %); et
- d) Le PNUE a réalisé en totalité un de ses six objectifs (17 %).

Tableau 4

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DES PLANS D'ACTIVITÉS POUR 2001 DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS (TOUTES LES AGENCES)

AGENCE	PNUD			PNUE			ONUDI			BANQUE MONDIALE		
ÉLÉMENT	Objectif	Réel	%	Objectif	Réel	%	Objectif	Réel	%	Objectif	Réel	%
Indicateurs pondérés												
Nombre de projets achevés	11	8	73%	60% des projets approuvés	62 %	100 %	3	3	100 %	9	1	11 %
Fonds décaissés (\$US)	1 817 664\$ (excl. coût d'appui)	1 684 702\$	93%	73 % des projets approuvés	68 %	93 %	971 000 \$	461 385 \$	48 %	2 300 000\$	281 715 \$ (présumant 13 %coût d'appui)	12 %
Délai jusqu'au 1 ^{er} décaissement	12 mois	10,5 mois	100	6 mois	6,87 mois	86 %	8 mois	9,15 mois	86 %	19 mois	11,95 mois	100 %
Vitesse de réalisation	36 mois	35,1 mois	100%	17 mois	29,66 mois	26 %	24 mois	33,66 mois	60 %	24 mois	29,24 mois	78 %
Indicateurs non pondérés												
Politiques amorcées d'activités non--investissements	5 pays	8 pays	100%	10 pays	N/F	N/F	Au moins 1 pays	Politiques dans 2 –4 pays	100%	2 pays	2 pays	100 %
Réduction des PAO par des activités non-invest.	30 tonnes de PAO	125 tonnes	100%	40 tonnes de PAO	N/F	N/F	Au moins 1 pays	65 tonnes	100%	5 tonnes de PAO	0 tonne	0 %
Nombre d'objectifs atteints			4/6			1/6			3/6			2/6

N/F – Non fourni.

26. Le Secrétariat a fait les mêmes calculs pour les quatre agences d'exécution, à partir des renseignements provenant de leurs rapports périodiques. Le Comité exécutif a demandé aux agences de fournir les renseignements exigés dans un format normalisé (Décision 24/4).

Évaluation

27. La même méthodologie a été utilisée pour évaluer les projets ne portant pas sur des investissements et les projets d'investissement. Le Tableau 5 résume cette évaluation pour des projets ne portant pas sur des investissements.

Tableau 5

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

Agence/ Indicateur d'efficacité	PNUD			PNUE			ONUDI			BANQUE MONDIALE		
	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points	% de l'objectif atteint	Pondé- ration	Points
Nombre de projets achevés	73 %	40	29	100 %	40	40	100 %	40	40	11 %	40	4
Fonds décaissés	93 %	30	28	93 %	30	28	48 %	30	14	12 %	30	4
Délai jusqu'au premier décaissement	100 %	15	15	86 %	13	14	86 %	15	13	100 %	15	15
Vitesse de réalisation	100 %	15	15	26 %	15	4	60 %	15	9	78 %	15	12
Évaluation globale			87			86			76			35

28. Le PNUD a dépassé deux des quatre objectifs non pondérés pour des projets ne portant pas sur des investissements, et le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale, chacun un. L'évaluation globale est la suivante : PNUD (87), PNUE (86), ONUDI (76), et Banque mondiale (35).

INDICATEUR D'EFFICACITÉ POUR L'ACHÈVEMENT FINANCIER DANS LES DÉLAIS PRESCRITS

29. La Décision 36/4 d) a demandé au Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, à sa 17^e réunion, d'envisager la possibilité d'établir un nouvel indicateur d'efficacité pour l'achèvement financier des projets dans les délais prescrits. La Décision 28/7 exige que les projets soient financièrement achevés 12 mois après qu'ils aient été classés comme étant achevés selon la Décision 28/2. Si les dossiers financiers ne sont pas clos avant la fin de cette période, le Comité exécutif exige un rapport à chaque réunion au point de l'ordre du jour intitulé « Projets achevés avec soldes ».

30. Afin de s'assurer que les soldes sont retournés dans les délais prescrits, le Comité exécutif peut vouloir adopter une démarche différente qui pourrait être plus efficace que les exigences pour la présentation de rapports ou un indicateur de plan d'activités. Le Comité exécutif pourrait envisager retenir le transfert des fonds correspondant aux soldes des projets achevés il y a plus de 24 mois. Une telle Décision accorderait une année supplémentaire permettant aux services financiers de terminer leur comptabilité, tout en s'assurant d'un retour des ressources au Fonds multilatéral dans les délais prescrits.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

Observations

31. À sa 33^e réunion, le Comité exécutif a adopté des objectifs de décaissement et d'élimination pour l'année 2001 pour le Fonds multilatéral (Décision 33/4). L'efficacité globale du Fonds n'a pas permis d'atteindre les objectifs, parce que ni les objectifs de décaissement ni ceux de l'élimination des PAO n'ont été réalisés.

32. L'efficacité des agences est tout aussi mitigée, puisque bien que l'efficacité pondérée tant de l'ONUDI (96 points) que du PNUD (91 points) ait été supérieure à 90 %, l'ONUDI n'a réalisé que 6 de ses 11 objectifs et le PNUD, 5 de ses 11 objectifs. Bien que l'efficacité pondérée de la Banque mondiale ait été de 76 points sur 100, elle n'a pleinement réalisé que 1 de ses 11 objectifs, et les retards dans la mise en oeuvre de ses projets ont entraîné l'émission de 25 257 tonnes de PAO.

33. L'efficacité des agences est tout aussi mitigée dans la mise en oeuvre de projets ne portant pas sur des investissements. Pour cette catégorie de projet, le PNUD a enregistré une efficacité pondérée de 87 points sur 100 et il a atteint 4 de ses 6 objectifs, mais il a achevé 3 projets de moins que prévu. L'ONUDI avait un nombre restreint de projets en 2001 ne portant pas sur des investissements qui a permis de réaliser 3 projets qu'elle prévoyait achever et elle n'a atteint que 3 des 6 objectifs pour des projets ne portant pas sur des investissements. La Banque mondiale a achevé 1 des 9 projets qu'elle prévoyait achever en 2001 et elle n'a atteint que 1 de ses 6 objectifs pour des projets ne portant pas sur des investissements.

34. Le programme du PNUE pour les projets ne portant pas sur des investissements a été plus important que les programmes pour ce type de projets des autres agences. Bien que le PNUE ait achevé davantage de projets qu'il n'en avait ciblé, son taux global de décaissement a chuté à 68 % des fonds approuvés lorsque le taux de décaissement qu'il avait visé était de 73 %. La vitesse de réalisation des projets du PNUE a dépassé de 12 mois l'objectif visé de 17 mois. Il a achevé 1 de ses 6 objectifs.

Nouveaux indicateurs d'efficacité approuvés en 2001

35. Le Comité exécutif a approuvé deux nouveaux indicateurs d'efficacité après avoir approuvé les objectifs d'efficacité pour les plans d'activités 2001. Les agences d'exécution n'ont donc pas présenté d'objectifs pour l'indicateur non pondéré visant les projets d'investissement à être achevés au cours de l'exercice dans le cadre du plan d'activités (Décision 35/14 e)). Ces objectifs n'ont donc pas été évalués.

36. La Décision 34/4 d) a ajouté un nouvel indicateur d'efficacité pour la présentation des rapports périodiques dans les délais prescrits. L'objectif de cet indicateur a été défini dans la Décision 36/5 e) comme étant de 5 points pour la présentation du rapport dans les délais prescrits et 5 points pour la présentation de la révision et des réponses aux questions dans les cinq jours ouvrables de la réception des observations. Bien qu'elles n'aient pas été évaluées, le Comité prendrait note que les agences d'exécution ont déposé leurs propositions dans les délais mutuellement convenus.

Recommandations

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait recommander au Comité exécutif de :

1. Prendre note du rapport des agences d'exécution sur leur efficacité par rapport à leurs plans d'activités en 2001, conformément au rapport PNUE/OzL.Pro/ExCom/37/17.
2. Prendre note de l'efficacité du PNUE par rapport aux indicateurs particuliers au mandat spécifique du PNUE.
3. Décider de retenir les fonds correspondant aux soldes des projets achevés il y a plus de 24 mois.
